CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88859** **VALABLE JUSQU'AU** **10/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/11/2008

Forme juridique : SAS

Capital : 550 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO 2008 B 515

Siret : 508 938 735 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9149696 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10729866404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10729866404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SERRA CONSTRUCTIONS

Sigle : SERRA CONSTRUCTIONS

CHEMIN D'ACQUALONGA
20167 AJACCIO

Téléphone : 04 95 23 00 90 **Fax :** 04 95 23 02 75

Portable : 06 76 67 01 40

Responsabilité légale :
D.S.FINANCES (833 566 920) / SERRA DOMINIQUE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.serraconstructions.com

E-mail : contact@serraconstructions.com

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 669 730 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	24	07/04/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	24	07/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/03/2026 09:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.